



2007

**LES RUBANS DU DEVELOPPEMENT DURABLE**



---

## **PANTIN**

**Bertrand KERN ( PS )**

**- 50 000 hab. -**

---

### ***Le développement durable à Pantin, un choix, une réalité***

Depuis quelques années la ville de Pantin a fait preuve d'un investissement constant en faveur du développement durable. En 2003 elle a décidé la création d'un service « environnement et développement durable » pour recenser les pratiques de développement durable de la ville, les valoriser, en impulser de nouvelles et élaborer un Agenda 21 local en décembre 2006.

<h4><b>L'approche globale de développement durable</b></h4>
---

Après 18 mois de concertation et près de 1000 personnes mobilisées, 21 mesures et 33 actions ont été retenues par la ville de Pantin ( voir pièce jointe ).

Cette démarche, réalisée en partenariat avec l'ARENE, a fait l'objet d'une forte mobilisation des pantinois avec :

- La conception d'un questionnaire diffusé en décembre 2005 afin de déduire des indications sur l'orientation générale des préoccupations et aspirations de la population.
- L'organisation d'ateliers 21 auxquels l'ensemble des pantinois était convié. Deux sessions de 4 ateliers ayant réuni une centaine d'habitants chacune ont été organisées.
- Une 1<sup>ère</sup> réunion publique, en mars 2006, ayant réuni 80 habitants pour leur restituer le résultat du diagnostic de territoire au regard du développement durable.
- Une conférence du développement durable permettant de maintenir le dialogue avec la population entre deux étapes de concertation. Ce type de manifestation sera reconduit tout au long de la mise en œuvre de l'Agenda 21.
- Les 5 Conseils de quartiers créés en 2003. Ils sont composés à la fois d'habitants, de personnalités locales et d'élus.
- Le Conseil municipal d'enfants, rassemblant 43 conseillers, force de proposition depuis novembre 2006.
- Le Conseil des jeunes pantinois, destiné aux habitants de 16 à 22 ans. Il est opérationnel depuis avril 2007.

Les services ont également été très mobilisés tout au long de la démarche, avec le Groupe de Travail Interservice ( GTI ), créé pour optimiser le travail collectif des services coordonnés, pour travailler sur la base des réflexions menées par la population et pour formuler des propositions au Comité de pilotage.

Des outils de sensibilisation pour « développer une conscience éco-citoyenne » ont été mis en œuvre dès 2003 :

- Le Plan d'Education à l'Environnement, élaboré en 2003. Plusieurs animations destinées aux enfants, reposant sur différents thèmes, sont proposées dans ce cadre.

- Depuis 1999 la ville organise la journée « en ville sans ma voiture », qui permet de sensibiliser un public large aux thématiques des déplacements et de la pollution de l'air.
- La Semaine du Développement Durable est programmée chaque année depuis sa création en 2003 par la ville de Pantin.
- La Campagne éco-citoyenneté a été initiée en 2004 par la ville. Elle s'adressait, dans sa 1<sup>ère</sup> version, aux agents de la mairie, les invitant à adopter de meilleures habitudes de consommation, sur leur lieu de travail notamment.

## Les acquis effectifs

### **Actions**

- Politique énergétique : en septembre 2004 la Ville s'est dotée d'un Plan Local de Maîtrise de l'Energie. Le recours aux énergies renouvelables est désormais obligatoire dans les constructions communales et la ville incite les pantinois à y recourir en mettant en place une subvention spécifique. La ville a ainsi réalisé 3,4% d'économie en électricité et 8,7% en gaz.
- Déchets : la commune a mis en place une collecte sélective dès 1996. A ce jour 77 contrats de redevance spéciale ont été passés avec des commerçants et 1 semaine de formation des gardiens d'immeubles a été organisée.
- Achats éco-responsables : depuis 2005 de plus en plus de marchés publics pantinois comportent des clauses environnementales. L'achat de papier recyclé évite ainsi la coupe de 40 arbres par mois, tandis que l'achat de produits d'entretien écologiques préserve la santé du personnel.
- Déplacements doux : le schéma communal d'aménagements cyclables définit un réseau d'itinéraires continus et cohérents. 12km de voies cyclables sont d'ores et déjà aménagés.
- Logement et habitat : la ville s'attache à mener un plan volontaire de résorption de l'habitat insalubre. 5000 logements ont été rénovés à ce jour.

### **Sensibilisation**

- Le Plan d'Education à l'Environnement : chaque année scolaire en moyenne 78 animations sont réalisées et 2500 enfants sensibilisés.
- Les manifestations grand public : 800 enfants sont sensibilisés lors de chaque manifestation. La Semaine européenne de la mobilité a conduit la ville à l'acquisition de 5 vélos pour les déplacements professionnels. Plus de 300 personnes sont transportées par la navette fluviale lors de la journée sans voiture.
- La campagne éco-citoyenneté : 9% d'économie ont été réalisés sur la consommation d'électricité au centre administratif, et la Mairie procède désormais à un remboursement du titre de transport en commun à hauteur de 55%.

**Commentaires :**

**Contact :** Ludivine CARLIER, Chargée de mission Agenda 21, 01-49-15-40-44,  
[l.carlier@ville-pantin.fr](mailto:l.carlier@ville-pantin.fr)